

2024-1377
2024-07-18

Ultra-Fresh MS-25W

ATTENTION



POISON

POUR INHIBER LA CROISSANCE DE LA MOISSURE SUR LES SURFACES PEINTES, LES POLYMÈRES DE POLYLÉFINE ET LES MOUSSES DE POLYURÉTHANE

SACHET SOLUBLE

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION: 30574 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: 2-(4-thiazolyl) benzimidazole 99,2%

AVIS À L'ACHETEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

IL EST INTERDIT DE VENDRE LES SACS HYDROSOLUBLES SÉPARÉMENT. **NE PAS UTILISER UN COUTEAU OU AUTRE OBJET TRANCHANT POUR OUVRIR LE SUREMBALLAGE.** LE SAC EN ALUMINUM N'EST PAS HYDROSOLUBLE. NE PAS LE PLACER DANS LE RÉSERVOIR DE MÉLANGE.

MODE D'EMPLOI : À utiliser comme agent de préservation pour supprimer les champignons dans les matériaux et produits n'entrant pas en contact avec des produits alimentaires. On suggère de procéder à des essais afin d'établir la meilleure dose d'emploi à utiliser parmi les plages de concentrations précisées sur l'étiquette de Ultra-Fresh MS-25W.

Surfaces peintes On peut ajouter Ultra-Fresh MS-25W à la peinture pour inhiber la prolifération de champignons. Ce produit peut être ajouté à n'importe quelle étape de la préparation de la peinture, pourvu que le mélange soit suffisamment agité pour être bien dispersé dans le produit fini. La concentration peut varier entre 0,02 et 0,2 % (de produit en poids), selon l'application.

Mousse de polyuréthane On peut ajouter Ultra-Fresh MS-25W au polyuréthane pour inhiber la prolifération de champignons sur la mousse souple et rigide. Ultra-Fresh MS-25W peut être ajouté directement aux monomères avant la polymérisation à raison de 0,025 à 0,2 % du poids final de la mousse.

Polymères de polyoléfine La concentration peut varier entre 0,08 et 0,16 % dans le produit final, selon l'application; elle peut être déterminée au moyen d'une évaluation en laboratoire seulement. Pour les polyoléfines protectrices (caoutchouc, polypropylène, polyéthylène et chlorure de polyvinyle ou CPV), Ultra-Fresh MS-25W doit être mélangé dans le matériau polymérique soit immédiatement avant la fabrication de l'article fini ou dans des lots de cuvée principale. La concentration finale peut varier entre 0,08 et 0,16 % dans le produit final, selon l'application.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POSE UN DANGER POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. ATTENTION : Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation. Ne pas contaminer les étendues d'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

MISES EN GARDE RELATIVE À LA MANIPULATION : Ne pas manipuler l'emballage intérieur avec des gants humides car le sac commencera à se dissoudre au contact avec l'eau, même une petite quantité. Ne pas ouvrir les emballages intérieurs ou tenter d'en retirer le produit. L'emballage hydrosoluble n'est pas conçu pour être remesuré ou sous-divisé. Le sac intérieur ne doit pas être ouvert en vue d'utiliser une partie de son contenu. Tout le contenu du sac (hydrosoluble) intérieur doit être utilisé.

PREMIERS SOINS :

INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à la victime si elle peut avaler. Ne pas faire vomir sauf si recommandé par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec une quantité abondante d'eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Tenir les paupières ouvertes. Rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Au besoin, retirer les lentilles cornéennes après 5 minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

INHALATION : Amener la victime à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Garder le produit dans le contenant d'origine lors de l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des semences, de la nourriture animale, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, de la flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

Ne retirer le sac de son suremballage que lorsque vous êtes prêt à l'utiliser. Veiller à ce que les sacs demeurent secs Durant l'entreposage. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les organismes aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le sac en aluminium trois fois. Ajouter les rinçures au réservoir de production.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac en aluminium avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac en aluminium inutilisable.
4. Éliminer le sac en aluminium conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour les petits déversements. Récupérer le liquide libre. Absorber le résidu avec un absorbant solide. NE PAS RINCER DANS LES EAUX DE SURFACE. INFORMER l'organisme de réglementation provincial.

CONTENU NET: 11.34 Kg (50 X 226g)

NUMÉRO DE LOT :

Microban Canada Inc.

3080 Yonge Street, Suite 6060, Toronto, ON M4N 3N1